

# Dans la foulée de la commission Bouchard-Taylor : des questions à porter com



Madame Élisabeth Garant,  
directrice du Centre justice et foi /  
revue *Relations*

**L**es débats qui se sont déroulés à l'occasion de la Commission Bouchard-Taylor ont largement dépassé la seule question de l'accommodement raisonnable, qui constitue en fait une mesure juridique bien spécifique. D'une part, le gouvernement a lui-même donné à cette Commission un mandat très large devant aborder toutes les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles. D'autre part, les prises de parole entourant la « crise des accommodements » ont aussi exprimé des enjeux identitaires, des questions d'intégration et un rapport complexe au fait religieux. Des visions différentes sont en tension concernant la place de la religion dans l'espace public. Et des préoccupations importantes ont été exprimées concernant l'impact de certaines pratiques, au sein des traditions religieuses, sur des acquis importants de la société québécoise dont celui du principe d'égalité entre les hommes et les femmes. Comme chrétiennes et féministes, nous devons apporter une attention particulière à ces enjeux et continuer à réfléchir à la contribution

que nous pouvons apporter à cette réflexion collective qui ne se terminera certainement pas avec le rapport Bouchard-Taylor.

## La religion, une question privée ?

Certaines personnes expriment, au nom d'une certaine vision de la laïcité, une fin de non-recevoir aux demandes religieuses dans l'espace public et veulent reléguer la question religieuse à la sphère privée uniquement. Pourtant, la laïcité telle que nous la comprenons et la vivons au Québec et surtout l'image simplifiée de la laïcité française, qui est le plus souvent véhiculée ici, est celle d'une laïcité républicaine anticléricale. Le cadre de la laïcité comporte un potentiel de reconnaissance du pluralisme religieux qu'il nous revient d'actualiser.

Tout en affirmant que la laïcité établit une séparation entre l'État et l'Église et une autonomie de l'un par rapport à l'autre, il nous semble important de reconnaître que des interactions multiples ont cours entre les communautés de foi et l'espace public. La société québécoise a rejeté, dans un passé qui n'est pas encore très loin, certaines formes d'intervention religieuse dans l'espace public. Ceci dit, il n'est évidemment pas question de laisser le discours religieux gérer le débat public ni le

pouvoir politique faire la promotion d'une seule religion.

Par contre, ces deux niveaux n'épuisent pas toute la contribution religieuse possible dans l'espace public. Certaines interventions des institutions religieuses et groupes religieux ou croyants consistent à prendre position sur des enjeux sociaux, sur des préoccupations de justice sociale, à partir de convictions religieuses, morales ou spirituelles. Ces expressions d'une responsabilité des traditions religieuses face au bien commun sont non seulement possibles mais souhaitables.

Le débat sur la religion à l'école au Québec a d'ailleurs privilégié ce qu'on a appelé la laïcité ouverte, c'est-à-dire une école qui ne fait la promotion d'aucune tradition religieuse, mais qui estime que la formation des futurs citoyens et citoyennes ne peut faire abstraction de la question religieuse. Elle doit leur donner une base de compré-

hension pour saisir le vécu religieux d'un nombre significatif de personnes, mais surtout l'influence du religieux dans la société.

Force nous est de reconnaître que la religion permet, à une majorité de femmes et d'hommes, d'accéder aux questions fondamentales de la vie humaine. Car l'univers religieux est

**Tout en affirmant que la laïcité établit une séparation entre l'État et l'Église et une autonomie de l'un par rapport à l'autre, il nous semble important de reconnaître que des interactions multiples ont cours entre les communautés de foi et l'espace public.**

# me croyantes et citoyennes

un espace privilégié où se fondent des valeurs, mais où se construit aussi une relation aux autres et au monde. Même si, de nos jours, l'adhésion religieuse repose davantage sur un choix individuel, la religion conserve toujours une dimension collective importante et ne peut être confinée uniquement à l'espace privé.

## **L'égalité homme/femme au sein des traditions religieuses**

La reconnaissance de la diversité religieuse que permet la laïcité ne doit pas être une ouverture qui abdique tout esprit critique et qui accepte tout au nom du respect des différences. Elle ne doit surtout pas être une dilution des principes fondamentaux comme celui de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Tout en ayant la préoccupation que l'espace public permette l'expression de chacun et chacune, nous avons aussi la responsabilité d'assurer que le vivre ensemble soit possible, qu'un lien social se construise sur la base de la reconnaissance des différences et que le souci du bien commun prédomine dans l'intervention publique. Une telle vision de la laïcité représente, à notre avis, une chance pour les traditions religieuses tout en favorisant un dialogue des traditions religieuses avec la modernité et avec la société.

En contexte de laïcité ouverte, les religions doivent accepter d'entrer en dialogue avec la société moderne. Cela implique la reconnaissance des identités en présence, mais aussi une capacité de se laisser transformer par les fruits du dialogue. Toutes les reli-

gions ont un travail à faire en ce sens, non seulement l'Islam que l'on critique plus souvent pour sa résistance aux valeurs de la modernité. Aussi, la crédibilité de la contribution de l'Église catholique au Québec dans l'espace public est très liée à ce dialogue, défi qu'elle a su relever à plusieurs occasions pour réclamer la réalisation d'une plus grande justice sociale, mais de façon nettement insuffisante en regard des enjeux portés par le mouvement des femmes. Si le traitement fait aux enjeux concernant les femmes, au sein de cette institution et des autres traditions religieuses, est source de discrédit dans leurs interventions publiques, leur capacité d'autocritique pourrait être un facteur déterminant pour que le fait religieux trouve une place dans l'espace public.

## **Notre solidarité avec les autres croyantes**

Toutes les traditions religieuses sont caractérisées par un pluralisme interne et des courants qui font la promotion d'une meilleure actualisation de leur credo. Au sein de chaque religion, on se heurte à des pratiques patriarcales, mais on retrouve aussi des démarches visant à transformer de l'intérieur ces traditions vers une pleine reconnaissance des femmes. Il s'avère donc important de multiplier les initiatives qui permettent

que les courants progressistes des traditions religieuses soient valorisés, qu'ils se soutiennent les uns les autres, qu'ils s'enrichissent des luttes et des expériences des autres croyantes.

Notre conviction de la présence de Dieu au cœur de chaque être humain conforte cette idée que Dieu se révèle à travers l'autre. Cette altérité est fondamentale pour comprendre notre humanité et nous ouvrir avec l'autre à la transcendance qui nous habite et nous dépasse.

Notre foi nous amène à un engagement pour la paix et la justice, donc dans la ligne de la construction d'un vivre ensemble harmonieux. Alors que l'intégration des immigrants et des immigrantes est soulevée dans nos débats, la prise en compte de la dimension socio-économique de cette intégration demeure un des aspects fondamentaux à promouvoir. Notre option pour la justice sociale doit nous amener à rappeler la dignité de chaque personne et à intervenir pour des transformations sociales significatives.

